

Prévention - catastrophes naturelles et technologiques

Avez-vous la culture du risque ?

Feux de forêts dans le massif des Corbières l'été dernier, inondations exceptionnelles récurrentes, tempêtes Lothar et Martin en 1999, explosion de l'usine AZF en 2001... Les catastrophes liées aux risques naturels ou technologiques causent chaque année des dommages estimés à plusieurs milliards d'euros¹. Une enquête réalisée en 2024 par le Bouclier bleu France (BbF) et l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT) révèle que près de 60 % des propriétaires-gestionnaires de monuments historiques interrogés ont connu une catastrophe naturelle. Pourtant, la plupart d'entre eux n'ont développé aucune démarche préventive face aux risques majeurs. En étroite collaboration avec la Demeure Historique, les deux associations ont uni leurs expertises et présentent dans ces pages quelques principes d'anticipation qu'il convient de maîtriser.



Par **Virginie Perromat**, chargée d'études Culture du Risque et Résilience et coordinatrice du groupe de travail Patrimoine et risques majeurs pour l'AFPCNT

Avec la participation d'**Alain Chevalier**, vice-président du Bouclier bleu France, conseiller en sécurité des patrimoines au ministère de la Culture et de **Patrice Dallem**, chargé de mission au Bouclier bleu France et référent GT BbF auprès de l'AFPCNT.

1. Source : Caisse Centrale de Réassurance (CCR). Bilan des catastrophes naturelles en France - 1982 à 2023. www.ccr.fr/les-catastrophes-naturelles-en-france-bilan-1982-2023/.

◀ Bouclier bleu France : intervention dans l'église Saint-Vincent d'Ax-les-Thermes.
© DR

“ 71 % des propriétaires de monuments historiques sondés ne se sentent pas préparés à affronter un événement extrême.

Les événements catastrophiques rappellent la vulnérabilité croissante des monuments et des jardins historiques français et de leurs occupants. Le troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique², publié en mars 2025, inscrit explicitement la protection du patrimoine culturel parmi ses priorités stratégiques. Face à un réchauffement climatique anticipé de 4 °C d'ici 2100, l'intensification des phénomènes extrêmes place ainsi les propriétaires-gestionnaires privés en première ligne d'un défi national : préserver le patrimoine, matériel comme immatériel, inestimable et souvent irremplaçable, afin de poursuivre sa transmission aux générations futures. Inscrite dans l'objectif gouvernemental « Tous résilients face aux risques »³, l'ambition du

partenariat associatif entre la Demeure Historique, le Bouclier bleu France et l'AFPCNT (ainsi que ses partenaires) est de concevoir, à partir des données collectées lors de cette enquête, des contenus de sensibilisation adaptés aux besoins des propriétaires-gestionnaires.

Sondage : l'état général des connaissances et des pratiques

Le sondage mené à l'été 2024⁴ auprès de propriétaires-gestionnaires privés de monuments historiques, et notamment d'adhérents de la Demeure Historique, montre que, si 58 % des participants ont déjà connu une catastrophe naturelle, 71 % d'entre eux ne se sentent pas préparés à affronter un nouvel événement extrême. L'enquête donne également à voir un état des connaissances ►►

Un partenariat stratégique

Trois associations, très complémentaires, unissent leurs expertises depuis 2024 pour répondre aux besoins des propriétaires-gestionnaires de monuments historiques.



- **L'AFPCNT**, forte de son réseau national, apporte ses méthodologies de prévention des catastrophes naturelles et technologiques en réponse aux enjeux d'acquisition des connaissances sur les risques majeurs et les retours d'expérience.

► www.afpcnt.org



BOUCLIER BLEU

France

Protéger le patrimoine en temps de crise

- **Le Bouclier bleu France**, association agréée de sécurité civile, met à disposition son expertise en sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel et son réseau d'acteurs spécialisés présents sur l'ensemble du territoire national.

► www.bouclier-bleu.fr



LA DEMEURE HISTORIQUE

- **La Demeure Historique**, forte de son expertise et de sa connaissance du patrimoine privé au plus proche du terrain et de la confiance de plus de 3 000 propriétaires, joue le rôle de passerelle privilégiée.

► www.demeure-historique.org

2. www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/PNACC3.pdf. 3. Tous résilients face aux risques : www.info.gouv.fr/actualite/tous-resilients-face-aux-risques-une-journee-pour-apprendre-les-bons-reflexes. 4. Infographie de synthèse du sondage en ligne : www.afpcnt.org/wp-content/uploads/2025/08/INFOGRAPHIE-SONDAGE-2-V7.pdf.



▲ Le château de Blossac, près de Rennes (Ille-et-Vilaine), régulièrement inondé par la crue de la Vilaine et du Meu.

© DR

► La destruction de l'allée de platanes du château de Gizeux (Indre-et-Loire), depuis replantée.

© Marguerite Natter



Consultez le tableau des acteurs publics de la prévention. Dossier «Prévention des risques majeurs», page 7.

► www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/prevention-risques-majeurs

Source : ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

liées à l'information préventive et au degré de préparation, d'anticipation et de capacité d'agir face aux risques naturels et technologiques.

Méconnaissance des risques majeurs environnants et absence de démarche de prévention

Connaître les risques présents autour de soi et la vulnérabilité de ses biens constitue la première étape de la démarche de prévention. Or, 71 % des répondants au sondage ne disposent d'aucun diagnostic de vulnérabilité de leur bien⁵. Selon la même logique, les équipements de protection sont quasi inexistant (seulement 2 % posséderaient des dispositifs de protection des œuvres, 3 % des équipements de type batardeaux). De plus, et comme pour l'ensemble des populations en France, les risques technologiques demeurent largement méconnus (27 % de personnes dans l'Hexagone⁶, et seulement 15 % des répondants ici, identifient les menaces industrielles ou nucléaires) au contraire des événements climatiques, (connus par 75 % des participants), comme les tempêtes.

Des signaux encourageants

D'après ce même sondage, une sensibilité et une préoccupation en amont des événements extrêmes sont bien présentes : non seulement les bénéfices de la prévention (réduction de la vulnérabilité des biens 64 % et des personnes 62 %) sont clairement connus par les répondants, mais aussi les outils de vigilance en ligne de Météo France sont utilisés (à

80 %). Des attentes précises expriment l'envie d'entamer une démarche de prévention face aux risques majeurs : 53 % souhaiteraient davantage d'information préventive, 47 % expriment le besoin d'une meilleure identification des interlocuteurs idoines et 35 % celui d'un accompagnement pour réaliser un diagnostic de vulnérabilité pointant vers des solutions de protection.

L'écosystème de la gestion des risques majeurs : un millefeuille d'acteurs clés

Dans la sphère institutionnelle, la gestion des risques majeurs relève des politiques ministérielles de la Culture (sauvegarde et protection du patrimoine), de la Transition écologique (information préventive, zonage des risques et aménagement du territoire) et de l'Intérieur (gestion de crise). Il s'agit, entre autres, des directions régionales des Affaires culturelles (DRAC), des architectes des Bâtiments de France, des directions départementales des Territoires (DDTM) en lien avec les directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), des Centres d'Architecture, d'Environnement et d'Urbanisme (CAUE) de chaque département, des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) en lien avec la Mission sécurité, sûreté et audit (MISSA) du ministère de la Culture (établissements recevant du public — ERP en priorité). Les conseillers en sûreté de la MISSA réalisent des audits de sûreté dans les musées, dans les services d'archives, sur les sites archéologiques et sur les biens protégés



au titre des monuments historiques. Les services dédiés à la prévention des risques majeurs et à la gestion de crise des communes et des intercommunalités ainsi que les assureurs-conseils et des associations spécialisées constituent également des ressources précieuses.

Pour les propriétaires privés, cet écosystème diversifié et complémentaire représente une ressource accessible pour les questions liées à l'avant, au pendant et à l'après événement.

Dans l'immédiat, cette synergie permet de répondre en partie aux attentes exprimées dans le sondage, à savoir de bénéficier :

- D'un accompagnement personnalisé (35 % pour le diagnostic),
- D'une formation ciblée (27 % de demandes),
- De la mise en lumière d'un écosystème d'acteurs clairement identifiés⁷.

Connaître les risques majeurs environnants : un préalable indispensable

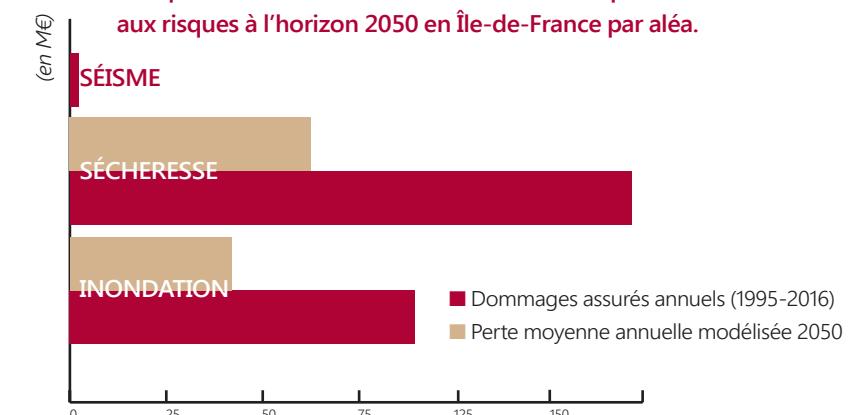
Dans le contexte actuel marqué de phénomènes extrêmes récurrents, la connaissance de l'exposition aux risques majeurs par les propriétaires est un préalable indispensable pour mieux se protéger et garantir son assurabilité sur le temps long (cf. graphique ci-contre). Les inondations, premier risque pour le patrimoine français, s'intensifient avec des précipitations plus intenses. Les incendies de forêt gagnent de nouveaux territoires avec l'extension des périodes sèches.

Deux outils permettent de connaître les risques majeurs environnants : Géorisques et le DICRIM (cf. encadré ci-dessus).

Seconde étape : le diagnostic de vulnérabilité

La conservation préventive est de plus en plus délicate dans le contexte de changement climatique. Le bâti ancien et ses matériaux traditionnels présentent des vulnérabilités spécifiques, des contraintes architecturales fortes et une réglementation patrimoniale dictant le potentiel d'adaptation des sites. En parallèle, les collections et le mobilier sont particulièrement sensibles aux variations climatiques et aux effets des événements extrêmes.

Comparaison de la sinistralité récente et de l'exposition aux risques à l'horizon 2050 en Île-de-France par aléa.



Source : CCR, la prévention des catastrophes naturelles par le fonds de prévention des risques naturels majeurs, éléments d'éclairage pour la région Île-de-France

5. Le diagnostic de vulnérabilité correspond à une analyse globale d'un bien, permettant d'identifier avec précision tous ses points de vulnérabilité face aux risques naturels et technologiques connus auxquels il est exposé. 6. Enquête sur les freins et les leviers du citoyen responsable face aux risques naturels et technologiques, IFOP AFCNT, mars 2023.

Quels sont les risques près chez vous ? Deux outils en ligne.

Géorisques.gouv.fr : un site web indispensable pour connaître, à partir de son adresse postale, les risques majeurs sur place ainsi que les mesures liées aux Plans de Prévention des Risques (zonages et réglementations d'urbanisme).

► www.georisques.gouv.fr

Le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM), disponible en mairie ou en ligne, indique les aléas présents sur le territoire, les événements majeurs passés ainsi que les mesures de protection collectives face aux risques et les mesures de mise en sûreté individuelle : Plan Individuel de Mise en Sûreté - PIMS et Kit d'urgence et d'autonomie 72 heures.

► www.georisques.gouv.fr/sites/default/files/2024-10/PIMS.pdf

Études de vulnérabilité et travaux de réduction des risques : quelles subventions ?

Fonds de Prévention des Risques

Naturels Majeurs (dit fonds Barnier) :

↳ www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/financement-prevention-risques-naturels-hydrauliques

Fonds Vert (sur étude de dossier par les services de l'État et sous conditions spécifiques) :

↳ www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert

Il est donc impératif qu'ils fassent l'objet d'une réflexion spécifique, afin de limiter le caractère potentiellement irrémédiable des dégâts.

Une fois l'exposition aux risques majeurs environnants connue, le diagnostic de vulnérabilité du site (réalisé en propre ou bien confié à un prestataire) constitue la seconde étape pour croiser les données entre les risques et la présence d'enjeux à protéger (personnes et biens). Une grille d'analyse de l'état du bâti et de son environnement, évaluant leur degré de vulnérabilité, permet d'identifier

▼ Exercice préventif du Bouclier bleu France, à l'église Saint-Vincent d'Ax-les-Thermes. © DR



des solutions de protection structurelle ou d'aménagements préventifs.

Chacun peut s'appuyer sur des ressources en ligne⁸ pour certains types d'aléas, mais aussi prendre conseil auprès d'interlocuteurs cités auparavant. Souvent onéreux et nécessitant une expertise externe, ce diagnostic, ainsi que les études préalables et les travaux de réduction des risques, peut également être pris en charge partiellement par l'État en zone à risques élevés (cf. encadré ci-contre).

Rappelons qu'en moyenne, un euro investi dans la réduction de la vulnérabilité du bâti permet de s'exonérer des dix à douze euros généralement constatés pour le coût de reconstruction (pour du bâti standard).

Le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels : un outil central

Tout comme le diagnostic de vulnérabilité du bâti, le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC) (cf. encadré Ressources clés) est un outil central d'anticipation et de réduction des pertes patrimoniales. Les référents Patrimoine des SDIS accompagnent les propriétaires dans sa réalisation. Des ressources sont également disponibles en ligne (cf. encadré Ressources clés). Ce plan comprend principalement un diagnostic approfondi et la priorisation des œuvres à évacuer ou à protéger in situ. Il définit les procédures d'urgence et d'évacuation coordonnées avec les SDIS, ceci en lien avec la planification communale et intercommunale de sauvegarde (PCS et PICS⁹). Il est composé d'un inventaire cartographié des biens prioritaires à sauvegarder, du système d'alerte et de son activation, des moyens de protection à avoir (matériels, techniques et ressources humaines), des protocoles d'évacuation d'urgence et de l'identification de lieux de repli sécurisés pour le sauvetage des œuvres. Le PSBC permet d'anticiper sur la réponse qui pourrait être donnée en situation d'urgence par les SDIS, avec le concours de bénévoles formés au sein du Bouclier bleu France (agréé Sécurité Civile). Les équipes d'intervention, formées aux gestes d'urgence sur le patrimoine, appliquent les techniques de sauvegarde : évacuation rapide des œuvres mobiles, protection in situ des éléments fixes, mise hors d'eau temporaire. Un exercice de simulation de crise permet de tester sa propre réactivité, en interne et avec les différentes parties prenantes.



Post-sinistre : se relever et faire le bilan

L'évaluation post-sinistre combine expertise technique immédiate et analyse des causes. La phase de relèvement passe souvent par la réalisation de chantiers de reconstruction dans le respect des contraintes patrimoniales. Intégrer les leçons apprises lors du sinistre permet d'accroître la résilience. Les ressources assurantielles ainsi que l'accès aux dispositifs d'aide publique constituent des leviers d'aide au relèvement. Le bilan (ou retour d'expérience), quant à lui, s'il est réalisé et partagé, enrichit les pratiques vertueuses collectives et contribue à l'amélioration continue des méthodes de protection. L'AFPCNT¹⁰ propose en ce sens des ressources en ligne et présente des biens patrimoniaux s'étant relevés de catastrophes passées.

« Tous résilients face aux risques » : agir dès maintenant

Notre sondage révélant que 71 % de propriétaires se disent « non préparés », il est urgent d'agir ! La protection du patrimoine privé constitue un maillon essentiel de la stratégie nationale d'adaptation climatique et de résilience face aux risques majeurs. Chaque propriétaire, en développant sa connaissance du risque, contribue à préserver son patrimoine, élément de notre patrimoine national d'exception. Dans cette perspective, la Demeure Historique, le Bouclier bleu France et l'AFPCNT proposeront en 2026 un rendez-vous dédié à la prévention des risques majeurs. D'ici là, nous encourageons les propriétaires-gestionnaires à évaluer les risques majeurs présents autour d'eux et à entamer leur démarche de prévention avec le diagnostic de vulnérabilité et le PSBC. ■

▲ Soixante pompiers ont été nécessaires pour éteindre l'incendie du château de Médavy (Orne), survenu le 25 septembre 2025.

« Le plus triste, pour moi, c'est la disparition de la moitié des objets d'arts collectionnés depuis 21 ans », a déclaré Jean-Louis Charon, propriétaire-gestionnaire. © DR

Ressources clés

• ↳ www.georisques.gouv.fr

• Les guides du ministère de la Culture

pour élaborer son PSBC, complétés par la campagne « Tous résilients face aux risques » :

↳ www.culture.gouv.fr/thematiques/securite-surete/securite-et-surete-des-biens/plan-de-sauvegarde-des-biens-culturels

• Les ressources du Bouclier bleu France :

↳ www.bouclier-bleu.fr/documents

• Les ressources de l'AFPCNT pour le patrimoine et les risques majeurs :
↳ www.afpcnt.org/projet/patrimoine-culturel-et-risques-majeurs

• Les fiches « Patrimoine résilient face aux risques » :

↳ www.afpcnt.org/wp-content/uploads/2025/01/Fiches-actions-AFPCNT-PATRIMOINE-RESILIENT-12-2024.pdf

8. Guides d'autodiagnostic face aux inondations, DRIEAT Île-de-France (Inondations : êtes-vous bien préparés ? | DRIEAT Île-de-France). 9. Les plans communaux et intercommunaux de sauvegarde : www.securite-civile.interieur.gouv.fr/reagir/comment-se-preparer-face-aux-risques/plans-communaux-et-intercommunaux-de-sauvegarde

10. Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques : afpcnt.org.